



Comité interrégional de l'Est

Siège Social : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE INTERREGIONAL
DE L'EST DE LA FFESSM**

Le 17 OCTOBRE 2009 à TOMBLAINE

Présidence : CH. BERGMANN

Secrétariat de séance : G .CHIRON

Le point est fait sur les présences.

Comité Directeur

• ***Présents***

BERGMANN Christian – CAILLERE Laurent - CHIRON Grégoire – DEPIT Gérard - ERTLE Raymond – GAERTNER Yves - GUILLAUME Louis – LAMBINET Michel – LECLERE Philippe - MULLER HIMBER Anne - ROSENBERGER Guy – SPIHLMANN Josiane - THOMASSIN Marie-Hélène – TAESCH Armand.

• ***Excusés***

BRUNET GASTON Véronique - DAVID Sylvie - KOBLENER René - NOSAL Christian - SZCZEPANIAK Pascal - THOMASSIN Marie-Hélène - VASSEUR Gabriel

Commissions

APNEE : GAERTNER Yves - **ENVIRONNEMENT et BIOLOGIE :** CRUMIERE Jean Benoît - **HOCKEY :** BURTIN Remi - **JURIDIQUE :** HIMBER Vincent - **MEDICALE :** BROUANT Benoît - **ORIENTATION :** KERNEL Annick - **SOUTERRAINE :** CIESIELSKI Lucien - **TECHNIQUE :** GAUCHET Michel

• ***Excusés***

AUDIOVISUELLE : BARKATE Léo – **NAGE avec PALMES :** AIME Gilles – **NAGE en EAU VIVE :** SCHNEIDER Marc.

• ***Invité***

HEINRICH André, Président d'honneur - Président fondateur du Comité Interrégional Est de la FFESSM.

QUORUM :

Le quorum (1/3 au moins de ses membres) est atteint et le Comité peut donc valablement délibérer.

1. Approbation des PV précédents :

Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 27 juin 2009 à ESSEY les NANCY est présenté. Le rapport est présenté aux voix par le Président.

Décision : Le PV est ainsi adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Informations suite à la réunion Comité Directeur National des 09,10 ET11 octobre 2009 :

Christian BERGMANN résume les grandes lignes qui ont été traitées lors du dernier Comité Directeur National :

Président J-Louis BLANCHARD :

Développement Durable (axe prioritaire) consulter le site de la FFESSM
Internationalisation de la plongée (FFESSM) et en particulier ouverture Européenne,
exportation du savoir faire à l'extérieur de la France
CMAS : voir sur le site de la FFESSM rubrique « au fil de l'eau »

Secrétaire Général Frédéric DI MEGLIO :

Communication interne rapide et exhaustive du siège national vers les organes déconcentrés il est souhaité la même chose dans l'autre sens
Mode d'emploi de la FFESSM (présentation)
Communication externe (plongée jeune et randonnée subaquatique)
Certificat de baptême (nouvelle présentation)
Mise en place une « lettre d'information » : pour l'obtenir il y a lieu de souscrire une adhésion individuelle possible
Revue SUBAQUA : sa présentation sera modifiée
Accès au Fichier des licenciés : les présidents des commissions n'ont pas accès à ce fichier
Signalétique du siège fédéral + mise en place d'une boîte aux lettres externe

RIPE : transfert des RIPE du niveau national au niveau des régions.

TOURNEE DES PLAGES : ouverture vers l'extérieur, action au niveau national randonnée subaquatique.

VADEMECUM : Outil à disposition des nouveaux responsables des clubs afin de trouver toutes les informations nécessaires à leurs fonctions.

HOMOGENEISATION DES BREVETS :

Laurent CAILLERE nous informe que les premiers travaux se déroulent au niveau des plongeurs. Les suivants se dérouleront sur la spécialisation et sur les diplômes d'encadrant (tronc commun)

Nomination d'un nouveau Directeur Technique National : M Claude MARTIN

HANDISPORTS : harmonisation des deux fédérations (handicap sport et sport adapté)

Licences : C.S.P (Catégorie Socio Professionnelle) en première question, il s'agit d'une demande du ministère dans un but de faire des statistiques).

Prochaine A.G Nationale : 20 et 21 mars 2010 à ANNECY

Christian BERGMANN aborde ensuite différents points concernant le Comité Régional :

Assurance responsable : les membres du Comité Directeur sont bien assurés. Il y a lieu de vérifier si les présidents des commissions sont bien enregistrés auprès de cette assurance

Licences : actuellement pratiquement tous les clubs de notre comité interrégional passent leurs commandes de licences par Internet, sauf quatre clubs. Louis Guillaume contactera ces clubs afin de voir pour quelles raisons ceux-ci n'ont pas encore utilisé cette nouvelle procédure.

Salon de la Plongée : 15/16/17 et 18 janvier 2010 : 2 représentants par région souhaités avec tenue vestimentaire commune (chemise)

Festival de l'Image Sous-marine de Strasbourg ne serait plus soutenue par la FFESSM ni par le CODEP 67. Position du Comité Directeur du Comité Interrégional Est : Un soutien financier peut être accordé, mais celui-ci demande un état financier détaillé de la manifestation, il demande également la création d'une association qui gère la Fête de l'Image sous Marine ([procès verbal rectifié suite à décision du Comité Directeur du 6 mars 2010](#))

Il est indiqué qu'il existe également la Fête de l'Image sous Marine à Vogelgrun (68) qui aura lieu le 21 novembre 2009 et qui assure la promotion de la plongée dans notre milieu aquatique régional.

3. Christian BERGMANN rappelle à l'ensemble des membres du Comité Directeur et des Présidents de Commissions, ou leurs représentants, son message dans lequel il précisait le but de cette réunion :

MESSAGE POUR LES PRESIDENTS des COMMISSIONS REGIONALES:

« Afin de pouvoir préparer ensemble les Contrats d'Objectifs et de Moyens et de préparer les dossiers de demande de subvention FNDS Je vous demanderai pour notre réunion du 17 octobre prochain de bien vouloir,

Pour la saison 2008-2009:

- établir la liste des stages et/ou championnats, formations et examens qui ont été organisés par votre commission y compris stage ou championnats nationaux organisés sur le territoire de notre Inter région
- établir la liste cadres qui ont été diplômés: Moniteurs, Initiateurs, Entraîneurs, Juges, Arbitres avec leur département d'appartenance ceci est très important pour une répartition par région administrative pour les dossiers de demande de subvention CNDS.
- Pour les commissions sportives (si il y a lieu) la listes des records et médailles

Pour la saison 2009- 2010:

- établir la liste de vos manifestations (stages, championnats, formations et examens) avec des effectifs prévisionnels tout particulièrement pour la formation des cadres (Moniteurs, Initiateurs, Entraîneurs, Juges, Arbitres) et moyens nécessaires souhaités
- Définir vos objectifs prioritaires pour la saison 2009-2010 et moyens nécessaires souhaités
- Proposer des noms pour une médaille fédérale et médaille Jeunesse et Sport. »

Christian BERGMANN laisse ensuite la parole aux Présidents des Commissions :

BIOLOGIE

J.B. CRUMIERE

Jean Benoît CRUMIERE souhaite réunir tous les responsables des Commissions Départementales Environnement et Biologie Subaquatiques de la région. Il demande la prise en charge des déplacements. Réponse du Président Ch. BERGMANN : il souhaite d'une part, un cofinancement entre les CODEP et l'Inter-région. D'autre part, que le lieu de l'organisation de cette rencontre se situe géographiquement en position centrale pour réduire les coûts de déplacement.

Jean Benoit CRUMIERE souhaite réaliser un mini clip pour faire connaître sa commission. Ch. BERGMANN le dirige vers la commission Audio Visuelle pour la réalisation de ce clip.

Le président de la commission Hockey, Rémi BURTIN, propose la possibilité de prêt de caméras sous-marines

Vincent HIMBER conseille de faire appel aux télés locales qui sont demandeurs de sujets pour promouvoir la plongée.

Suit une discussion sur la promotion de nos activités : il est conseillé de profiter des grandes manifestations pour faire connaître nos activités, exemple : Championnat de France d'Apnée à Mulhouse où la commission de Hockey subaquatique a profité de faire une démonstration de Hockey pendant la pose de midi. L'intégralité de cette manifestation a été retransmise sur des écrans géants....

Ouverture vers nos collectivités : Jeunesse et Sports, etc.... transfert de nos compétences vers les collectivités : NAP, Hockey, Apnée.

Laurent CAILLERE : Anne Solange DESSERTINES s'occupe de la promotion au niveau de la FFESSM

Gérard Dépit : Formation des acteurs relais : à voir avec Pascal SZCZEPANIAK, Groupe de travail Développement activités sportives.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ORIENTATION

A. KERNEL

Organisation du Championnat de France 2010

Organisation d'une manche de la Coupe du Monde de 2010 à BRUMATH (absente dans notre région depuis 2002)

Organisation du Trophée des Cigognes, Laurent CAILLERE demande à Annick KERNEL de se rapprocher de Bob SEVERIN, responsable des manifestations au sein du CDN.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

CONSEIL DE DISCIPLINE / JURIDIQUE

V. HIMBER

Plan d'action 2009 – 2013 : Service transversal. **Inter-commissions**

Christian BERGMANN rappelle que la demande de Vincent HIMBER concernant le souhait de consulter les clubs à travers les CODEP en vue de détecter des juristes et ainsi étoffer la commission Juridique de juristes ayant des spécialités différentes a été de nouveau présentée lors de la réunion des Présidents de CODEP et de Ligue le 5 septembre 2009.

Vincent HIMBER revient sur la dernière affaire concernant les compétitions de Hockey subaquatique jugée par le Conseil Régional Disciplinaire. Au nom et pour le compte du Comité Directeur, Vincent HIMBER souhaite assister les compétitions de Hockey sur la région afin de discuter avec les participants et ainsi se faire une opinion sur les problématiques relevées lors du dernier conseil disciplinaire

Le Comité Directeur missionne Vincent HIMBER et Laurent CAILLIERE pour cette enquête sur la pratique du sport dont le Hockey

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

SOUTERRAINE

L. CIESIELSKI

Remerciement aux membres du Comité Directeur pour leur réactivité concernant le renouvellement du compresseur.

L. CIESIELSKI indique que la Commission Nationale Plongée Souterraine demande:

- le contrôle des compresseurs par des professionnels ou des personnes habilités, (coût 150 €).
- la traçabilité des actes de maintenance

Raymond ERTLE : se pose la question sur les compétences des TIV

Michel GAUCHET : Rappel que Charlie GOUIN vérifie les compétences des personnes qu'il forme afin d'obtenir la qualification TIV

Yves GARTNER : rappel qu'il faut analyser l'air tous les ans et après chaque réparation importante.

Laurent CAILLERE : il faut passer par des professionnels afin d'avoir une attestation.

Conclusion : vérification de l'ensemble des procédures concernant l'utilisation des compresseurs.

Lucien CIESIELSKI demande d'insérer dans INFO EST les coordonnées de deux livres sur la plongée souterraine. Accord du Comité Directeur.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

HOCKEY SUB

R.BURTIN

(juge Christophe BOURBONNEUX)

2009 – 2010 : priorité à la formation.

Championnat de l'EST

Championnat de France le 07 et 08 novembre 2009, présence de 5 caméras (reportage par France 3 et l'Est Républicain)

Anne HIMBER représentera le Comité Est lors des prochains Championnat de France, Louis GUILLAUME demande également que de la publicité soit faite lors de cette manifestation pour la commission Nage avec Palmes.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

MEDICALE

B.BROUANT

B.BROUANT a fait le contrôle et mise à jour de la liste des médecins fédéraux: suppression de 54 médecins qui n'étaient plus licenciés. Il ya actuellement 204 médecins fédéraux dans la Région.

Le département 55 est sous doté en médecins fédéraux.

B. BROUANT souhaite honorer Daniel Bonnet pour son activité au sein de la région. D. Bonnet est détenteur de la médaille d'OR de la FFESSM. Voir où il en est au niveau des médailles Jeunesse & Sports.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

APNEE

Y.GAERTNER

Y.GAERTNER rappelle les différents résultats du championnat de France à Mulhouse, Très bons résultats d'ensemble.

Il annonce pour 2010 l'organisation d'une manche du Championnat de France dans notre région

Il souhaite honorer Georgette RAYMOND pour ses performances : Championne Nationale et troisième Mondiale

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

AFFAIRE BENING :

Le Président de la Commission Juridique Nationale considère que le Comité Directeur Interrégional EST de la FFESSM n'a pas le pouvoir d'invalider l'élection de Monsieur Ernest BENING à la présidence de la Commission Apnée en date du 15 mars 2009 à Lunéville.

Première décision

En conséquence le Comité Directeur Interrégional EST de la FFESSM prend acte qu'il se trouve dans l'obligation de confirmer l'élection de Monsieur Ernest BENING à la Présidence de la Commission Apnée.

Deuxième décision

Toutefois face à l'impossibilité actuelle de la commission « apnée » de fonctionner dans de bonnes conditions (cf. documents annexés au présent procès verbal) et à l'obligation, dans le cadre de sa mission de service public et de sa délégation qui lui sont dévolues au titre d'organisme déconcentré de la FFESSM ainsi que dans ses statuts et règlements, d'assurer l'organisation de cette activité (formation, championnats et épreuves) ainsi que le développement sportif de la discipline et de sa promotion, après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de gérer directement ladite commission.

A ce titre, Monsieur Yves GARTNER, es qualité de membre du Comité Directeur, est désigné représentant permanent du dit Comité auprès de la Commission Apnée avec tout pouvoir pour administrer les affaires courantes relevant de la compétence de la commission, dans le respect de ses prérogatives et de ses missions.

Décision : Le Comité adopte ces décisions à l'unanimité des membres présents.

M GAUCHET informe le Comité Directeur que pour le dernier examen MF 2 : le major de promotion est Sandrine MOCOEUR

M GAUCHET informe le Comité Directeur que Laurent MARCOUX est nommé Instructeur National Stagiaire

Il sollicite le Comité Directeur pour l'achat d'un défibrillateur cardiaque semi automatique :

Décision : le Comité accepte à l'unanimité le financement du matériel dans le cadre de la sécurité.

M GAUCHET précise que pour le stage de septembre la participation est très en forte augmentation (63 personnes), pour 2010 participation des MF2 à ce stage.

Promotion – Communication : renouvellement de l'achat des Tee Shirts pour le stage de NIOLON 2010

Listing des moniteurs : pris en charge par G. DEPIT

Nicolas Prieur : coopté CODEP 54 – Commission Technique

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

4. Point sur la réunion des Présidents de CODEP et de LIGUE du 05 SEPTEMBRE 2009 :

- Lors de cette réunion il a été proposé d'établir une « charte de bonne conduite » qui sera soumise aux clubs pour signature et d'établir une gestion des plans d'eau – une procédure d'accès aux plans d'eau à diffuser sur le site et dans Info Est.
- Subvention CNDS : réunion d'harmonisation le 06 mars 2010 à 14h00 avant la réunion du Comité Directeur.
- Le problème d'utilisation des piscines a été également abordé au cours de cette réunion.
- Demande de participation des Présidents de CODEP et de Ligue aux réunions du Comité Directeur : une participation systématique n'est pas prévue par nos statuts. En effet nos statuts prévoient d'accueillir les Présidents de CODEP et de Ligue uniquement sur invitation en fonction de l'ordre du jour.
- Benoît PRIEUR Président du CODEP 10 demande le remboursement de ses frais de déplacements alors que celui-ci est arrivé pour 14h00 (réunion prévue le matin), cette demande est refusée à l'unanimité des membres présents, message sera fait par Grégoire CHIRON.

La prochaine réunion du conseil des CODEP et Ligue est prévue au cours de notre prochaine assemblée générale.

5. Assemblée Générale 2010 :

- Compte tenu de L'annulation de l'organisation des Championnats du Monde par la Commission de Nage avec Palmes du 5 au 7 mars 2010 à VITTEL, Gilles AIME renonce à organiser l'Assemblée Générale 2010 le 7 mars conjointement aux Championnats du Monde. De ce fait dans la prochaine réunion du Comité Directeur se déroulera le 6 mars 2010 à 17h00 à LUNEVILLE, et l'Assemblée Générale le 7 mars 2010 également à LUNEVILLE.

Décision : Le Comité adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents. Grégoire CHIRON enverra par internet le cahier des charges pour l'organisation de l'Assemblée Générale à Armand TAESCH.

6. Groupe de Travail « Mise en forme des Statuts et du Règlement Intérieur » :

- Réunion en automne 2009

7. Conseil des Comités Départementaux et des Ligues :

Ch. NOSAL

- Prochaine Réunion le 6 mars 2010 à 14h00 à LUNEVILLE en présence de Ch. BERGMANN, Ch. NOSAL, S. DAVID, J. SPILMANN, G. DEPIT, et Ph. LECLERE.

8. Groupe de Travail « Harmonisation des Subventions » :

- Réunion le 6 mars 2010 à 14h00 à LUNEVILLE en lien direct avec la réunion des Présidents de CODEP et de Ligue car il s'agit des mêmes participants.

Décision : Le Comité adopte ces propositions à l'unanimité des membres présents.

9. Conseil Interrégional des sages :

André HEINRICH

Afin de constituer le Conseil Interrégional des sages, André HEINRICH est chargé de contacter tous les anciens qui ont été des pionniers dans les activités subaquatiques du Comité Est. Christian BERGMANN demande aux membres du Comité Directeur de lui communiquer les coordonnées d'anciens plongeurs ayant assurés des responsabilités dans la création et le développement de nos activités de plongée dans notre Inter-Région

Décision : Le Comité adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents.

10. Achat d'une gravière par le CODEP 67 :

Michel LAMBINET fait un point sur l'avancée de ce dossier.

Cette gravière pourra être utilisée par le Comité Interrégional pour les actions de formations techniques niveau IV et MF1 et pour la pratique de compétition apnée, nage avec palme, orientation.

Vincent HIMBER est convaincu que l'avenir de la plongée en gravière passera par l'acquisition de gravières, mais compte tenu de l'importance de ces dossiers il conseille que l'étude préalable de ceux-ci devrait être confiée à des professionnels (faisabilité, structure d'accueil, méthode de financement, prévisionnel etc.)

Christian BERGMANN rappelle qu'il est important d'établir une convention d'utilisation de cette gravière entre le propriétaire (le CODEP 67) et l'association de gestion de cette gravière (FROG).

Christian BERGMANN informe le Comité Directeur qu'afin qu'une demande de subvention CNDS nationale puisse être demandée pour ce projet il faut que celui-ci soit tout d'abord inscrit dans les demandes de subventions CNDS Régionales. Il est proposé que ce projet figure dans la demande de subvention CNDS de la Région Alsace.

Décision : Le Comité adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Philippe LECLERE informe le Comité Directeur du projet de construction d'une fosse de 40 m à Amnéville

11. Points Divers :

Dotation pour les représentants du Comité Directeur et des Présidents de Commissions d'une tenue uniforme avec les logos de la FFESSM.

Christian BERGMANN nous informe que le CDN travaille sur le sujet de ce fait il faut attendre les résultats avant de prendre des options d'achats.

12. CLOTURE :

Christian BERGMANN déclare l'ordre du jour épuisé, et remercie chacun de sa participation. Il déclare la réunion close.

***Le Président du Comité
CH. BERGMANN***

***Le Secrétaire Général
G. CHIRON***